



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard
75006 Paris
tél. : 01 53 63 55 00
fax : 01 45 44 95 16
www.anru.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rénovation urbaine : les logements privés et les équipements commerciaux en développement dans les quartiers

Les statistiques réalisées sur l'année 2012 par l'ANRU* montrent que l'action menée en faveur de 490 quartiers favorise l'implantation de logements privés et d'équipements commerciaux ou d'activité économique.

Grâce à la rénovation urbaine, des logements privés et des locaux commerciaux non financés par l'ANRU se construisent dans les quartiers.

- ✓ A terme, 90 000 logements privés sont d'ores et déjà prévus, concernant 230 000 personnes. Ces logements constituent une offre supplémentaire là où se concentre une très forte proportion de logements sociaux et apportent une contribution non négligeable aux solutions à la crise du logement. 20 000 logements privés ont été livrés, parmi lesquels la moitié sous la forme d'accession à la propriété, encourageant ainsi la mixité sociale et des parcours résidentiels variés.
- ✓ 300 000 mètres carré de locaux commerciaux ou d'activité sont également en chantier et 200 000 mètres carré ont été livrés, sans financement de l'ANRU.

Certaines actions directement financées par l'ANRU amplifient ce phénomène. A Besançon, par exemple, avec la construction d'une pépinière d'entreprise, à Asnières, quartier des Grésillons, où des bureaux ont été mis en service, ou encore à Stains où une supérette a été réhabilitée.

Les statistiques sur les opérations financées par l'ANRU

- ✓ 75 000 logements sociaux neufs livrés, bénéficiant à 190 000 personnes
- ✓ 210 000 logements réhabilités concernant 530 000 habitants

* Les statistiques « Livraisons » de l'ANRU ont été collectées en 2012 auprès de 370 projets, soit 93% des opérations de rénovation urbaine. Les évaluations régulières mises en place par l'ANRU sont appelées à se développer pour apporter un éclairage de plus en plus précis aux partenaires de l'Agence, aux acteurs de la rénovation urbaine ainsi qu'aux organismes chargés de contrôler l'usage des fonds publics.

A propos de l'ANRU

L'ANRU, créée en février 2004, met en œuvre des projets de rénovation urbaine afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants.

A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (12,350 milliards d'euros en provenance de l'ANRU et ses partenaires, qui génèrent 45 milliards d'euros de travaux) et le Programme « Quartiers Anciens », l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique. L'ANRU mène également des actions en faveur de l'insertion par l'emploi.

Dans le cadre du programme Investissements d'avenir, l'ANRU agit pour le développement des internats d'excellence et de la culture scientifique.

CONTACT PRESSE
Direction de la Communication
Tél. : 01 53 63 55 05
ebroge@anru.fr / lquercy@anru.fr